New Nouveau
Brunswick

Municipal Affairs

Affaires municipales

Annual Report

Rapport annuel

1990-1991

CNB 91058

1990-91 Annual Report

Published by:
Municipal Affairs
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

March 1992

Design Management:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55048-694-2

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1990-91

Publié par:
Affaires municipales
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Mars 1992

Services de design:
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition:
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55048-694-2

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

New Nouveau
Brunswick

Municipal Affairs Affaires municipales

Annual Report

Rapport annuel

1990-1991

92-04944/

December 24, 1991

His Honour
The Honourable Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Sir:

I have the honour to submit the Annual Report of the Department of Municipal Affairs for the fiscal year ended March 31, 1991.

Sincerely,

Marcelle Mersereau
Minister

December 24, 1991

The Honourable Marcelle Mersereau
Minister of Municipalities, Culture & Housing
Fredericton, New Brunswick

Madam:

I am pleased to submit the Annual Report of the Department of Municipal Affairs for the year ended March 31, 1991.

Respectfully submitted,

Georgio Gaudet
Deputy Minister

Le 24 décembre 1991

Son Honneur
L'honorable Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-gouverneur
Province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires municipales pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de ma très haute considération.

Marcelle Mersereau
Ministre

Le 24 décembre 1991

L'honorable Marcelle Mersereau
Ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation
Fredericton, Nouveau-Brunswick

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires municipales pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mon plus profond respect.

Georgio Gaudet
Sous-ministre

Table of Contents

Introduction 7

Mission Statement 9

Mandate 9

Structure 10

Corporate Services Division 10
- Human Resources 11
- Policy and Planning 12
- Financial Administration 13

Municipal Services Division 14
- Local Government Services 14
- Land Use Planning 16
- Elections 19
- Municipal Capital Borrowing Board 20
- Urban Core Development 21

Protective Services Division 23
- N.B. Emergency Measures Organization 23
- Office of the Fire Marshal 25

Table des matières

Introduction 7

Énoncé de mission 9

Mandat 9

Structure 10

Division des services généraux 10
- Ressources humaines 11
- Politique et planification 12
- Administration financière 13

Division des services aux municipalités 14
- Administrations locales 14
- Planification de l'utilisation des terres 16
- Élections 19
- Commission des emprunts de capitaux par les municipalités 20
- Développement des centres urbains 21

Division des services de protection 23
- Organisation des mesures d'urgence du N.-B. 23
- Bureau du prévôt des incendies 25

Introduction

The Department of Municipal Affairs provides a framework for the establishment and operation of local government in New Brunswick and allows the provision of local services to residents of incorporated areas. The main functions of the Department are to provide advice, assistance and guidance to New Brunswickers in the areas of land use planning, local fiscal management, emergency preparedness, fire prevention and suppression. The Department also analyzes and approves municipal budgets, reviews and approves longterm borrowing, establishes municipal boundaries and other aspects of municipal operations.

In 1990/91, the Department was challenged by Government to exercise initiatives in a way that recognized the Province's regime of fiscal restraint. During the year, the Department refined its policies and programs, undertook initiatives, and worked closely with the people of New Brunswick to provide efficient service.

A few of these innovative responses, undertaken by the Department during the fiscal year 1990/91, include:

COOPERATION Agreement

On September 1, 1990, the Department of Municipal Affairs, and the Atlantic Canada Opportunities Agency signed a five-year, $46 million COOPERATION Agreement on Urban Economic Development. The goal of the program is to help revitalize New Brunswick's downtown areas.

Environmental Impact Assessment Studies

Members of the Land Use Planning Branch were participants, and provided advice for seven Environmental Impact Assessment Studies undertaken by the Department of Environment.

Community Twinning Program

A total of ten (10) New Brunswick communities participated in a twinning program aimed at fostering cultural exchanges between communities with different cultural and linguistic backgrounds.

National and International Emergency Planning Workshops

A Council of Canadian Ministers Responsible for Emergency Preparedness was established; the Council of Maritime Premiers concluded an agreement providing for harmonized policy and cooperation in regional emergencies; and initiatives

Introduction

Le ministère des Affaires municipales fournit un cadre de travail pour l'établissement et le fonctionnement des administrations locales au Nouveau-Brunswick et assure des services locaux aux résidents des régions non constituées. Le ministère est chargé principalement d'offrir aux Néo-Brunswickois des conseils, de l'aide et une orientation dans les domaines suivants : planification de l'utilisation des terres, gestion financière locale, protection civile et prévention et suppression des incendies. Le ministère analyse et approuve les budgets municipaux, étudie et approuve les emprunts à long terme, détermine les limites municipales et s'occupe de tout autre aspect du fonctionnement municipal.

En 1990-1991, le gouvernement a invité le ministère à prendre de nouvelles initiatives pour pallier aux restrictions financières de la province. Durant l'année, le ministère a perfectionné ses programmes et ses politiques, mis sur pied de nouvelles initiatives et travaillé étroitement avec la population du Nouveau-Brunswick pour fournir un service efficace.

Quelques-unes des solutions innovatrices du ministère pendant l'année financière 1990-1991 comprennent :

Entente de COOPÉRATION

Le ministère des Affaires municipales et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ont signé, le 1er septembre 1990, une Entente de COOPÉRATION sur le développement économique urbain d'une valeur de 46 millions de dollars et d'une durée de cinq ans. Le but de cette entente est d'aider à revitaliser les centres-villes du Nouveau-Brunswick.

Études d'impact sur l'environnement

Les employés de la Direction de la planification de l'utilisation des terres ont fourni des conseils et ont participé à sept études d'impact sur l'environnement effectuées par le ministère de l'Environnement.

Programme de jumelage des localités

Dix (10) municipalités du Nouveau-Brunswick ont participé à un programme de jumelage visant à favoriser des échanges culturels entre des communautés d'origines culturelles et linguistiques différentes.

Ateliers sur la planification d'urgence nationale et internationale

Un Conseil des ministres canadiens responsables de la protection civile a été créé. Le Conseil des Premiers ministres des Maritimes a conclu une entente qui prévoit une politique uniforme et une collaboration en cas d'urgences régionales. Des projets se poursuivent avec

continued with the State of Maine under the auspices of the International Emergency Management Group.

Smoke Alarm Campaign

The Smoke Alarm Campaign was designed and implemented to provide information and improve awareness about the selection, installation, operation and maintenance of smoke alarms for residential occupancies.

Employment Equity Action Plan

A three year action plan was developed to increase the representation of women in the Department's program delivery and administrative professional group, and to increase representation in the senior management group.

l'État du Maine par l'entremise du International Emergency Management Group.

Campagne d'utilisation de détecteurs de fumée

Cette campagne avait pour but de fournir des renseignements et de sensibiliser davantage la population au choix, à l'installation, au fonctionnement et à l'entretien des détecteurs de fumée dans les résidences.

Plan d'action / d'égalité en matiere d'emploi

Un plan d'action de trois ans a été élaboré afin d'accroître la représentation des femmes dans les groupes de professionnels administratifs et de prestation des programmes du ministère ainsi qu'au sein du groupe de gestionnaires cadres.

Mission Statement

THE DEPARTMENT OF
MUNICIPAL AFFAIRS PROVIDES
AN EFFECTIVE AND RESPONSIVE FRAMEWORK
FOR THE PROVISION OF LOCAL SERVICES
TO ALL NEW BRUNSWICKERS.

Mandate

The Department of Municipal Affairs fulfills its mandate by:

* Providing and maintaining the legislative, administrative and policy framework for local governance;
* Co-ordinating administrative and financial programs and providing advisory services to municipal governments and local service districts;
* Conducting and administering provincial, municipal and school board elections, by-elections and plebiscites;
* Providing the framework for effective land use in New Brunswick, and providing advice and planning services to unincorporated areas and municipalities;
* Providing local services to the unincorporated areas of the province, through the administration of its 295 local service districts;
* Monitoring and advising on the long-term debt of all municipalities and municipal agencies;
* Organizing and participating in emergency planning activities to prepare government and communities for emergencies which may arise in the Province;
* Reducing the loss of lives, injuries and property as a result of fire, through investigations, building inspections and by providing advice on fire suppression and fire prevention activities;

Énoncé de mission

LE MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES
FOURNIT UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ET
RESPONSABLE POUR LA PRESTATION DE
SERVICES LOCAUX A
TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS

Mandat

Le ministère des Affaires municipales remplit son mandat :

* En fournissant et en maintenant un cadre législatif, administratif et stratégique pour la gestion locale;
* En coordonnant les programmes administratifs et financiers et en fournissant des services consultatifs aux administrations municipales et aux districts de services locaux;
* En dirigeant et en administrant les élections provinciales, municipales et scolaires ainsi que les élections partielles et les plébiscites;
* En fournissant un cadre de travail pour l'utilisation efficace des terres au Nouveau-Brunswick et en assurant des services de consultation et de planification aux municipalités et aux régions non constituées en municipalité;
* En fournissant des services locaux aux régions de la province non constituées en municipalité par l'entremise des 295 districts de services locaux;
* En contrôlant la dette à long terme de tous les organismes municipaux et municipalités et en offrant des conseils à ce sujet;
* En organisant et en participant à des activités de planification d'urgence pour préparer le gouvernement et les localités aux situations d'urgence pouvant survenir dans la province;
* En réduisant les pertes de vie et les dommages corporels et matériels provoqués par des incendies au moyen d'enquêtes, de sondages, d'inspections des édifices, et en fournissant des conseils sur les activités de prévention et de suppression des incendies.

- Administering urban core development programs and initiatives, and identifying opportunities for downtown revitalization and stimulation;

- Hearing property assessment appeals.

Structure

The Department of Municipal Affairs operates primarily under the Municipalities Act, the Community Planning Act, the Elections Act, the Fire Prevention Act, and the Emergency Measures Act. Its principal activities are conducted by two operating divisions, the Municipal Government Services Division and the Protective Services Division. The Municipal Government Services Division is comprised of four separate units - Local Government Administration, Urban Core Development, the Land Use Planning Branch, and the Elections Branch - while the Protective Services Division is made up of the Emergency Measures Organization and the Office of the Fire Marshal. A third division, the Corporate Services Division, provides a broad range of staff support to the Department.

Corporate Services Division

The Corporate Services Division is responsible for coordinating staff support to the Minister, the Deputy Minister and the two operating divisions. Three sections make up the Corporate Services Division: Human Resources; Policy and Planning; and Financial Administration.

- En administrant les projets et les programmes de développement des centres urbains et en déterminant les possibilités de revitalisation et de stimulation des centres-villes.

- En s'occupant de tous les appels en matière d'évaluation foncière.

Structure

Le ministère des Affaires municipales fonctionne principalement en vertu de la *Loi sur les municipalités*, la *Loi sur l'urbanisme*, la *Loi électorale*, la *Loi sur la prévention des incendies* et la *Loi sur les mesures d'urgence*. Ses principales activités sont dirigées par deux divisions opérationnelles, la Division des services aux municipalités et la Division des services de protection. La Division des services aux municipalités comprend quatre unités - la Direction des administrations locales, la Direction du développement des centres urbains, la Direction de la planification de l'utilisation des terres et la Direction des élections - tandis que la Division des services de protection regroupe l'Organisation des mesures d'urgence et le Bureau du prévôt des incendies. Une troisième division, la Division des services généraux, assure des services de soutien au ministère.

Division des services généraux

La Division des services généraux est chargée de coordonner les services de soutien au ministre, au sous-ministre et aux deux divisions opérationnelles. La Division des services généraux compte trois sections : ressources humaines; politique et planification; administration financière.

Component / Composante	Budget Estimate / Prévisions budgétaires $	Actual Expenditure / Dépenses réelles $	Variance Over (Under) / Écart excédent (déficit) $
Senior Management / Cadres supérieurs	591 400	562 190	(29 210)
Policy and Planning / Politique et planification	59 400	65 458	6 058
Financial Administration / Administration financière	304 200	285 926	(18 274)
Human Resources / Ressources humaines	171 000	190 777	19 777
Total	1 126 000	1 104 351	21 649

Actual Expenditures for the Division in the 1990-91 fiscal year were $21,649 less than budgeted. An over-expenditure resulting primarily from increased Worker's Compensation Board benefits, associated with employees in Job Creation programs in Local Service Districts, was offset by under-expenditures in other components.

Human Resources

The overall function of this section is to implement and develop management policies and systems for employees in line with central government guidelines and initiatives. More specifically, its duties are:

- advisory services to managers and support staff
- staff recruitment
- day-to-day administration activities
- job creation
- job classification
- labour relations
- training and development

During the 1990/91 fiscal year, eleven recruitment competitions were initiated which attracted four hundred and ten applications. Twelve new employees were appointed to regular staff positions and eight staff members left the Department. Fourteen classification and reclassification requests were processed.

During the 1990/91 fiscal year, the Section also continued to be involved in the Department of Labour's Job Creation Programs. Through the Opportunity Corps, EEO, Youth Access and the Blended Stream Programs, employment resulted for 236 individuals for 3,474 work weeks at a total payroll cost of $917,119. Through the Employment Access and the Jet Stream programs, the Department sponsored employment for 934 individuals for 5,208 work weeks at a total payroll cost of $1,348,665.

During 1990/91 a three year action plan was developed to increase the representation of women in the Department's program delivery and administrative professional group, and the representation in the senior management group. From January 1, 1990 to March 31, 1991, the Department increased representation of women in three under-represented occupations. The Department continued efforts to provide training and development opportunities to assist female staff in increasing their potential for future promotions. Specific initiatives included specialized training such as: Women In Management,

Les dépenses réelles de la Division pour l'année financière 1990-1991 étaient de 21 649 $ inférieures à la somme prévue. Les soldes non dépensés d'autres composantes ont contrebalancé le dépassement de crédit. Celui-ci est dû principalement à l'augmentation des prestations qui ont été remboursées à la Commission des accidents du travail pour les employés des programmes de création d'emplois dans les districts de services locaux.

Ressources humaines

La fonction générale de cette section est d'élaborer et de mettre en place, pour les employés, des systèmes et des politiques de gestion qui sont conformes aux initiatives et aux lignes directrices du gouvernement central. Plus précisément, ces responsabilités sont :

- prestation de services consultatifs aux directeurs et au personnel de soutien
- recrutement du personnel
- activités quotidiennes en administration
- création d'emplois
- classification d'emploi
- relations de travail
- formation et perfectionnement

Au cours de l'année financière 1990-1991, quatre cent dix personnes ont soumis leur candidature pour onze postes à combler. Douze nouveaux employés ont été nommés à des postes permanents et huit employés ont quitté le ministère. La section a aussi traité quatorze demandes de classification et de reclassification.

En 1990-1991, la section a continué de participer aux programmes de création d'emplois du ministère du Travail. Dans le cadre des programmes Équipe perspectives, EAE, Accès jeunesse et JET Stream mixtes, 236 personnes ont obtenu un emploi pour 3 474 semaines de travail, ce qui représente un montant salarial de 917 119 $. Dans le cadre du programme Accès à l'emploi et JET, le ministère a parrainé l'emploi de 934 personnes pour 5 208 semaines de travail, ce qui représente un montant salarial de 1 348 665 $.

Au cours de l'année 1990-1991, un plan d'action triennal a été dressé afin d'accroître la représentation des femmes au sein du groupe de professionnels administratifs et de prestation des programmes du ministère et du groupe des gestionnaires cadres. Du 1er janvier 1990 au 31 mars 1991, le ministère a augmenté la représentation des femmes dans trois professions sous-représentées. Il poursuit ses efforts pour offrir des possibilités de formation et de perfectionnement aux employées de façon qu'ils puissent accroître leurs chances d'avancement. Les projets particuliers comprenaient des séances de formation spécialisée portant, entre autres, sur les femmes et la

the Subdivision Development Process and a Strategic Planning Workshop.

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement of the Human Resources Section was composed of four full-time staff, which included the Manager, a Research and Planning Officer and two Administrative Service Officers.

Policy and Planning

The role and responsibilities of this Section are:

- staff support for amending legislation and regulations
- research, program evaluation, policy recommendations
- co-ordinating and implementing strategic planning, resulting in the eventual creation of:
  - more effective program evaluation
  - comprehensive human resource development system
  - formal administration policy and procedures
  - overall communications strategy
  - work planning and review system
- co-ordination of activities with other government agencies
- co-ordination of the Department's information systems technology.

A preoccupation of the Policy and Planning section during the fiscal year 1990/91 was the continuing process of the development of a Strategic Plan for the Department. The Policy and Planning section co-ordinated a process to elicit input from staff and to assemble the concerns, issues and recommendations into a vision of how the Department could shape its future.

During the 1990/91 fiscal year, a Strategic Information Planning process was also put in place to analyze the department's business, clientele, and information base and to investigate information technology which would enable the department to provide better service to its clientele. While an outside consultant was hired to help prepare the Plan for the Department, the Policy and Planning Section was heavily involved in preparing, selecting and monitoring the consultant, and analyzing the results. The Department was able to identify a series of opportunity areas where the use of information technology could allow for a more effective service delivery.

A number of legislative amendments were passed in the Legislative Assembly including several improvements to the provincial election and community planning processes.

gestion, le processus de développement des lotissements et un atelier de planification stratégique.

Au cours de l'année financière 1990-1991, la Section des ressources humaines comprenait quatre employés à temps plein : un responsable, un agent de planification et de recherche et deux agents des services administratifs.

Politique et planification

Les responsabilités et le rôle de cette section sont :

- services de soutien du personnel pour modification aux lois et aux règlements
- recherche, évaluation des programmes, recommandations sur les politiques
- coordination et mise en oeuvre d'une planification stratégique entraînant possiblement :
  - une évaluation plus efficace des programmes
  - un système global de perfectionnement des ressources humaines
  - des modalités et politiques administratives officielles
  - une stratégie globale de communication
  - un système de planification et d'évaluation du travail
- coordination des activités avec d'autres organismes gouvernementaux
- coordination de la technologie des systèmes d'information du ministère.

La Section de la politique et de la planification a surtout centrée ses activités, au cours de l'année 1990-1991, sur l'élaboration d'un plan stratégique pour le ministère. Elle a coordonné un processus pour obtenir les réactions du personnel et tenir compte de leurs préoccupations, questions et recommandations dans l'élaboration d'une vision de l'avenir du ministère.

Pendant l'année financière 1990-1991, un processus de planification stratégique de l'information a été mis en place afin d'analyser les activités du ministère, les besoins de la clientèle et la base d'information, et d'examiner la technologie de l'information qui permettrait au ministère de mieux servir sa clientèle. Bien qu'un expert-conseil externe ait été embauché pour collaborer à l'élaboration du plan du ministère, la Section de la politique et de la planification a participé grandement à la préparation, à la sélection et à la surveillance de l'expert-conseil ainsi qu'à l'analyse des résultats. Le ministère a pu déterminer certains secteurs où l'utilisation de la technologie de l'information permettrait de fournir un service plus efficace.

Certaines modifications aux lois ont été adoptées à l'Assemblée législative, y compris plusieurs améliorations au processus électoral provincial et d'urbanisme.

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement of the Policy and Planning Section was comprised of one Research and Planning Officer.

Financial Administration

This section is primarily concerned with providing administrative support and financial services internally to the Department. Its responsibilities include;

- co-ordination of the department's annual budget
- authorization of payments under the Financial Administration Act
- receiving and depositing all revenues
- administrative support for:
  - purchasing
  - accounting
  - vehicle management
  - telecommunications
  - inventory control

While the Department is not large in terms of staff, it maintains and administers very significant financial programs. The Financial Administration Section provides services in support of these programs including municipal budgets and the unconditional grant, and operating and capital financing in Local Service Districts.

During the 1990/91 fiscal year the Department initiated a Records Management System (central filing) in order to efficiently manage the storage and retrieval of departmental records. Revisions were also made to the departmental telephone chargeback system and inventory records system.

In addition, during the last quarter of the fiscal year, staff time was devoted to planning the move of the department from Argyle Place to Westmorland Place.

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement of the Financial Administration Section was composed of two full-time staff, which included one Accounting Officer and one Administrative Services Officer.

Au cours de l'année financière 1990-1991, la Section de la politique et de la planification comprenait un agent de planification et de recherche.

Administration financière

Cette section est chargée principalement d'assurer des services de soutien administratif et des services financiers au ministère. Elle a, entre autres, les responsabilités suivantes :

- coordination du budget annuel du ministère
- autorisation des paiements en vertu de la *Loi sur l'administration financière*
- réception et dépôt de tous les revenus
- soutien administratif dans les domaines suivants :
  - achat
  - comptabilité
  - gestion des véhicules
  - télécommunications
  - contrôle de l'inventaire

Bien que le personnel du ministère ne soit pas nombreux, il assure le maintien et l'administration d'importants programmes financiers. La Section de l'administration financière fournit des services de soutien à ces programmes, y compris les budgets municipaux et les subventions sans condition ainsi que les budgets en capital et de fonctionnement des districts de services locaux.

Au cours de l'année financière 1990-1991, le ministère a mis sur pied un système de gestion des documents (dépôt central) afin de gérer efficacement le stockage et le repérage des documents du ministère. Le système de facturation des appels téléphoniques et le registre des documents ont été revisés.

Au cours du dernier trimestre de l'année financière, le personnel a planifié le déménagement des bureaux du ministère de la place Argyle à la place Westmorland.

Au cours de l'année financière 1990-1991, la Section de l'administration financière comprenait deux employés à temps plein : un préposé à la comptabilité et un agent des services administratifs.

Municipal Services Division

The Municipal Services Division provides the legislative, policy and financial framework for the provision of local services in New Brunswick. It acts directly as the service provider in the unincorporated areas, conducts the provincial, municipal and school board elections and administers urban economic development programs.

Division des services aux municipalités

La Division des services aux municipalités fournit un cadre financier, législatif et stratégique pour la prestation de services locaux au Nouveau-Brunswick. Elle dispense des services dans les régions non constituées, organise les élections provinciales, municipales et scolaires et administre les programmes de développement économique urbain.

Component / Composante	Budget Estimate / Prévisions budgétaires $	Actual Expenditure / Dépenses réelles $	Variance Over (Under) / Écart excédent (déficit) $
Local Government Services / Administrations locales	1 267 900	1 257 618	(10,282)
Unconditional Grant And Warrant / Subvention sans condition et mandat	319 762 300	317 059 655	(2 702 645)
Land Use Planning / Planification de l'utilisation des terres	2 071 000	2 048 016	(22 984)
Elections / Élections	278 000	286 253	8 253
Municipal Capital Borrowing Board / Commission des emprunts de capitaux par les municipalités	93 600	94 736	1 136
Urban Core Development / Développement des centres urbains	1 210 800	1 039 419	(171 381)
Total	324 683 600	321 785 697	(2 897 903)

Actual expenditures for the 1990-91 fiscal year were $ 2,897,903 less than budgeted, largely reflecting lower than budgeted expenditures in the Unconditional Grant and Warrant. This was due, in large part, to a deferral of municipal incorporations.

Local Government Services

The function of this branch is to provide support and advisory services to Municipalities and administrative services to Local Service Districts. This is accomplished through the delivery of a range of administrative and financial programs. Its duties and activities include:

- analysis and approval of municipal budgets
- review of audited municipal financial statements
- calculation of unconditional grants
- analysis of applications to the Municipal Capital Borrowing Board
- feasibility studies on municipal boundary changes

Les dépenses réelles pour l'année financière 1990-1991 étaient de 2 897 903 $ inférieures à la somme prévue, ce qui représente grandement les soldes non dépensés au chapitre des subventions sans condition et des mandats. Cette situation était due, principalement, au report des constitutions en municipalités.

Direction des administrations locales

La fonction de cette direction est de fournir des services consultatifs aux municipalités et des services administratifs aux districts de services locaux au moyen de différents programmes financiers et administratifs. Ses tâches et activités sont :

- analyse et approbation des budgets municipaux
- étude des états financiers municipaux vérifiés
- calcul des subventions sans condition
- étude des demandes à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités
- études de faisabilité sur les modifications des limites et les changements municipaux

- feasibility studies on municipal status and municipal amalgamations
- provision of advice on the Municipalities Act, the Municipal Assistance Act, Days of Rest Act, and the Control of Municipalities Act
- day-to-day administration of LSDs
- development of individual budgets for LSDs
- establishment of new services
- payment of invoices on behalf of LSDs
- election of advisory committees
- direct delivery of services of LSDs.
- operation of 57 rural fire departments.

The Local Government Administration Branch supports the function of municipal governments and local service districts in New Brunswick by co-ordinating a range of administrative and financial programs, and providing advisory services. The Branch is organized with a series of ten regional offices that develop and administer the annual budgets for the Local Service Districts by arranging for the provision of the various local services e.g. fire protection, garbage collection and street lighting.

The Local Government Administration Branch also annually reviews and approves municipal budgets. Financial statistics relative to municipal operations are compiled and published in the 1991 Annual Report of Municipal Statistics. Municipal budgets are supported to the extent of about 30 percent by an unconditional grant, which is also administered by this Branch.

The Department budgets for the entire net expenditures of Municipalities and Local Service Districts. It remits the funds to individual municipalities in equal monthly installments throughout the year, and for Local Service Districts directly pays the invoices related to the services provided. During 1990/91 the Branch was budgeted $101,178,600 for the municipal unconditional grant and $203,730,900 for the municipal warrants. These amounts were to cover municipal net budgets, new incorporations and municipal boundary changes. The Branch also budgeted $14,852,800 for existing and anticipated new local services in unincorporated areas.

As of March 31, 1991, New Brunswick was composed of: 117 Municipalities, 6 Cities, 27 Towns, and 84 Villages. These incorporated municipalities service approximately 60 percent of the Province's citizens. Local Government Administration also administers a variety of services to 295 unincorporated local service districts, where the remaining 40 percent of the population resides.

During 1990-91, a number of feasibility studies on municipal status and boundary changes were

- études de faisabilité sur le statut et les fusionnements des municipalités
- conseils au sujet de la *Loi sur les municipalités*, la *Loi sur l'aide aux municipalités*, la *Loi sur les jours de repos* et la *Loi sur le contrôle des municipalités*
- administration courante des districts de services locaux
- élaboration des budgets des DSL
- création de nouveaux services
- élection des comités consultatifs
- prestation directe de services aux DSL
- fonctionnement des 57 services d'incendie ruraux.

La Direction des administrations locales soutient la fonction des administrations municipales et des districts des services locaux au Nouveau-Brunswick en coordonnant différents programmes financiers et administratifs et en fournissant des services consultatifs. La direction comprend dix bureaux régionaux qui élaborent et gèrent les budgets annuels des districts de services locaux en assurant la prestation de services locaux divers, par exemple la lutte contre l'incendie, la collecte des déchets et l'éclairage des rues.

La Direction des administrations locales revise et approuve chaque année les budgets municipaux. Elle compile les données financières concernant le fonctionnement municipal qui sont publiées dans le Rapport annuel des statistiques municipales 1991. Les budgets municipaux sont appuyés par une subvention sans condition jusqu'à concurrence d'environ 30 pour 100 qui est aussi gérée par cette direction.

Le ministère établit le budget de dépenses nettes des municipalités et des districts de services locaux. Il verse les fonds aux municipalités par paiements mensuels égaux au cours de l'année et il paie directement les factures des districts de services locaux pour services fournis. Pour l'année financière 1990-1991, le budget de la direction s'élevait à 101 178 600 $ pour les subventions sans condition aux municipalités et à 203 730 900 $ pour les mandats municipaux. Ces sommes servent à couvrir les budgets nets municipaux, les nouvelles constitutions en municipalité et les modifications des limites municipales. La direction a également prévu à son budget 14 852 800 $ pour les services locaux actuels et prévus dans les régions non constituées en municipalité.

Au 31 mars 1991, le Nouveau-Brunswick comptait 117 municipalités, soit 6 cités, 27 villes et 84 villages. Ces municipalités constituées desservent environ 60 pour 100 des citoyens de la province. La Direction des administrations locales gère aussi une gamme de services dans 295 districts de services locaux non constitués où l'autre tranche de 40 pour 100 demeure.

Des études de faisabilité ont été effectuées en 1990-1991 sur la modification des limites et le statut des

undertaken. Significant results included boundary changes for the Town of Tracadie, and the Village of Florenceville. A new local service district was also established on June 21, 1990 in Grand Barachois.

Boundary changes were made in the local service districts of Pointe-Sapin, Cap de Richibouctou, and Petit Rocher Nord (Devereau). In addition, 17 new taxing authorities were created for the provision of additional services within existing local service districts, and new services were established in 10 other local service districts.

A total of 10 New Brunswick communities participated in the Community Exchange program in 1990/91 aimed at fostering cultural exchanges between communities with different cultural and linguistic backgrounds. Participants received $13,103 in grants to assist in their exchanges.

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement of the Local Government Administration Branch was composed of 29 full-time staff, which included a Director, a Manager of Regional Operations, a Municipal Advisory Officer, two Municipal Finance Officers, a Research and Planning Officer, two support staff and one Administrative Service Officer. The Regional Staff complement was composed of 10 Municipal Services Representatives and 10 support staff.

Land Use Planning

The role of the Land Use Planning Branch is to administer provincial laws designed to ensure effective and orderly land use in the province. The Branch also provides local land use planning services to unincorporated areas, and administrative and planning advice to the province's municipalities and planning commissions.

The Branch works to ensure public awareness and participation in land use policy and planning, and provides significant financial assistance to support nine separate district planning commissions.

Towards 2000, the Economic Development Strategy for New Brunswick, identified rural planning as a priority of the Government. A Basic Planning Statement is a general expression of the objectives for future development for an area. Reflecting this, during the 1990/91 period a Basic Planning Statement was adopted for St. Andrew's Parish. The Branch also worked on basic planning statements for the local service districts of Aldouane, Big River,

municipalités. En outre, les limites de la ville de Tracadie et du village de Florenceville ont été modifiées. Un nouveau district de services locaux a été créé à Grand-Barachois le 21 juin 1990.

Les limites des districts de services locaux de Pointe-Sapin, Cap de Richibouctou et Petit-Rocher Nord (Devereau) ont été modifiées. De plus, 17 nouvelles administrations locales ont été créées pour assurer la prestation des services additionnels à l'intérieur des districts de services locaux actuels et de nouveaux services ont été établis dans dix autres districts de services locaux.

Dix localités du Nouveau-Brunswick ont participé, en 1990-1991, à un Programme d'échanges communautaires qui vise à favoriser les échanges culturels entre des communautés d'origines culturelles et linguistiques différentes. Les municipalités participantes ont reçu des subventions totales de 13 103 $ pour le projet d'échanges.

Au cours de l'année financière 1990-1991, la Direction des administrations locales comptait 29 employés à temps plein : un directeur, un responsable des opérations régionales, une conseillère en administrations locales, deux agents financiers, un agent de planification et de recherche, deux employés de soutien, un agent des services administratifs ainsi que 10 représentants des services aux municipalités et 10 employés de soutien au niveau régional.

Planification de l'utilisation des terres

La Direction de la planification de l'utilisation des terres voit à l'application des lois provinciales afin d'assurer une utilisation efficace et ordonnée des terres au Nouveau-Brunswick. Elle fournit des services locaux de planification de l'utilisation des terres aux régions non constituées ainsi que des conseils en matière d'administration et de planification aux municipalités et aux commissions d'aménagement de la province.

La direction voit à la sensibilisation et à la participation du public à la planification et à l'élaboration de la politique sur l'utilisation des terres; elle accorde une aide financière importante afin d'appuyer les neuf commissions d'aménagement de district de la province.

Vers l'an 2000, la Stratégie de développement économique pour le Nouveau-Brunswick, identifie la planification rurale comme une priorité pour le gouvernement. Une déclaration des perspectives d'urbanisme est l'expression générale des objectifs d'aménagement d'une région. A titre d'exemple, une déclaration des perspectives d'urbanisme a été adoptée pour la paroisse de St. Andrews en 1990-1991. La direction a également entrepris la préparation de

Dunlop, Madran, Robertville, St. Andre, St. Joseph de Madawaska, St. David, Dennis-Weston, Western Charlotte, Studholm, Cardwell, Sussex, and Waterford. In May, 1990 a draft Basic Planning Statement was completed for the Parish of Pennfield which was recommended by the Local Service District Advisory Committee. The New Maryland Area Plan was the subject of a public hearing on June 20, 1990. The area plan was filed as a Regulation on August 8, 1990. Discussions were held with residents of municipalities and unincorporated areas to consider the establishment of district planning commissions in Sussex, Kennebecasis Valley, and St. Martin's Parish.

During the 1990/91 fiscal year, members of the Land Use Planning Branch were participants and provided advice to seven Environmental Impact Assessment Studies. The studies included: the Northumberland County Regional Landfill EIA Committee, the Miramichi Pulp and Paper Landfill Site EIA Committee, the Gulf of Maine EIA Study, the Fundy Trail EIA Study, the Musquash Watershed terms of reference, the Fundy Main Park terms of reference and the Salisbury-North 345 KV Transmission Line EIA report.

A policy statement is being developed for Flood Risk Areas in order to help communities:

- control development in flood risk areas;
- promote and support flood-proofing measures;
- enable better land use planning in flood risk areas.

The proposed policy would set objectives for flood risk areas in New Brunswick, define different zones within a flood risk area, apply specific policies in the defined zone and permit certain undertakings in the flood risk area. These undertakings are conditional on whether or not human life and the environment will be endangered.

Phase I of a study on minimum standards, based on trends in municipalities, has been completed and is presently being reviewed by the University of New Brunswick.

During 1990/91 the Provincial Planning Committee established by the Minister for the unincorporated areas, under the Community Planning Act, met at 24 regular meetings and 5 special meetings. During their regular meetings the Committee considered 843 submissions including tentative subdivision plans, and variances to the Provincial Set-back Regulation,

déclarations des perspectives d'urbanisme pour les districts de services locaux de Big River, Aldouane, Dunlop, Madran, Robertville, Saint-André, Saint-Joseph-de-Madawaska, Saint-David, Dennis-Weston, Charlotte-Ouest, Studholm, Cardwell, Sussex et Waterford. En mai 1990, un projet de déclaration des perspectives d'urbanisme a été préparé pour la paroisse de Pennfield; le Comité du district de services locaux l'a aussi approuvé. Le plan du secteur de New Maryland a fait l'objet d'une audience publique le 20 juin 1990. Il a été déposé sous forme de règlement le 8 août 1990. Des discussions ont eu lieu avec les résidents des districts de services locaux et des municipalités afin d'étudier la possibilité d'établir des commissions d'aménagement de district à Sussex, Kennebecasis Valley et dans la paroisse de St. Martins.

Pendant l'année financière 1990-1991, les employés de la Direction de la planification de l'utilisation des terres ont participé à sept études d'impact sur l'environnement pour lesquelles ils ont donné des conseils. Ces études comprenaient l'EIE du lieu d'enfouissement sanitaire régional du comté de Northumberland, l'EIE du lieu d'enfouissement sanitaire de la Miramichi Pulp & Paper, l'EIE sur le golfe du Maine, l'EIE relativement au projet de la route de Fundy, le mandat de l'étude pour le bassin hydrographique de Musquash, le mandat de l'étude pour le parc principal de Fundy et le rapport de l'EIE du projet de construction d'une ligne de transport de 345 KV de Salisbury-Nord.

Un énoncé de politique pour les zones inondables est élaboré afin d'aider les localités :

- à contrôler les aménagements dans les zones inondables;
- à promouvoir et appuyer les mesures de lutte contre les inondations;
- à assurer une meilleure planification de l'utilisation des terres dans les zones inondables.

La politique proposée établira les objectifs pour les zones inondables au Nouveau-Brunswick, définira les différents secteurs à l'intérieur des zones inondables, appliquera des directives particulières dans les secteurs définis et autorisera certains aménagements dans les zones inondables à condition que la vie humaine et l'environnement ne soient pas menacés.

La phase I d'une étude sur les normes minimales basée sur les tendances dans les municipalités a été achevée et est actuellement étudiée par l'Université du Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année 1990-1991, le Comité provincial d'urbanisme établi pour les régions non constituées en municipalité par le ministre en vertu de la *Loi sur l'urbanisme* a tenu 24 réunions ordinaires et cinq réunions extraordinaires. Pendant ses réunions ordinaires, le comité a rendu des décisions sur 843 projets, y compris des projets de lotissement et des dérogations au Règlement

Provincial Building Regulation and Provincial Zoning Regulations. The Committee has continued to invite developers or their agents to appear before the Committee to discuss their plans. Sixty-six appearances were made by the public at these meetings.

In the 1990/91 fiscal year, the staff complement for the Land Use Planning Branch was composed of 16 full-time staff, which included a Director, a community planning administrator, four community planners, eight planning technicians, a cartographic technician, and one support staff.

See Tables 1 and 2 for further information.

Table 1

Subdivisions Approved and Lots Created

County	Subdivisions Approved	Lots Created
Carleton	160	244
Charlotte	107	171
Gloucester	29	47
Kings	203	367
Madawaska	44	38
Northumberland	103	142
Queens	72	102
Restigouche	25	45
Saint John	31	45
Sunbury	45	67
Victoria	112	101
York	204	322
Total	1135	1713

provincial établissant la marge de retrait, au Règlement provincial sur la construction et aux Règlements de zonage provinciaux. Le comité a continué d'inviter les promoteurs ou leurs agents à se présenter devant lui afin de discuter de leurs plans. Soixante-six intervenants ont participé aux réunions.

Au cours de l'année financière 1990-1991, la Direction de la planification de l'utilisation des terres comprenait 16 employés à temps plein : un directeur, un administrateur en urbanisme, quatre urbanistes, huit techniciens en urbanisme, un technicien en cartographie et un employé de soutien.

Voir les tableaux 1 et 2 pour plus d'information.

Tableau 1

Lotissements approuvés et lots créés

Comté	Lotissements approuvés	Lots créés
Carleton	160	244
Charlotte	107	171
Gloucester	29	47
Kings	203	367
Madawaska	44	38
Northumberland	103	142
Queens	72	102
Restigouche	25	45
Saint John	31	45
Sunbury	45	67
Victoria	112	101
York	204	322
Total	1135	1713

Table 2

Building Permits Issued & Value of Construction

County	Building Permits Issued	Value of Construction
Carleton	18	$ 1,301,000
Charlotte	21	796,500
Gloucester	64	2,476,000
Kings	16	1,017,400
Madawaska	8	94,500
Northumberland	40	1,559,000
Queens	22	942,400
Restigouche	30	897,800
Saint John	66	2,696,700
Sunbury	66	2,565,700
Victoria	21	949,900
York	237	$16,841,500
Total	609	$32,138,400

Elections Branch

The Elections Branch of the Department of Municipal Affairs is unique across Canada in that it operates not only the provincial elections, but also municipal and school board elections. The Elections Branch is also responsible for the administration of the Elections Act (Provincial), the Municipal Elections Act and those sections of the Schools Act prescribed for the election of members to the School Boards.

The Elections Branch is responsible for the organization and conduct of Provincial Elections. The Branch which includes the Chief Electoral Officer and the Assistant Electoral Officer, is assisted by 58 returning officers appointed by the Lieutenant-Governor in Council. In the conduct of municipal and school board elections the Branch receives the assistance of Deputy Municipal Election Officers, who are appointed by the Minister, and includes the Department's Municipal Services Representatives.

Several amendments to the Elections Act were prepared during 1990/91, although they were not introduced at the 1991 spring session of Legislative Assembly.

Tableau 2

Permis de construction accordés et valeur des constructions

Comté	Permis de construction accordés	Valeur des constructions
Carleton	18	1 301 000 $
Charlotte	21	796 500
Gloucester	64	2 476 000
Kings	16	1 017 400
Madawaska	8	94 500
Northumberland	40	1 559 000
Queens	22	942 400
Restigouche	30	897 800
Saint John	66	2 696 700
Sunbury	66	2 565 700
Victoria	21	949 900
York	237	16 841 500 $
Total	609	32 138 400 $

Élections

La Direction des élections du ministère des Affaires municipales est unique au Canada. Elle voit non seulement à l'organisation et à la tenue des élections provinciales, mais aussi aux élections municipales et scolaires. La Direction des élections est également chargée de l'application de la *Loi électorale* (provinciale), de la *Loi sur les élections municipales* et des articles de la *Loi scolaire* portant sur l'élection des membres des conseils scolaires.

La Direction des élections voit à l'organisation et à la tenue des élections provinciales. Le bureau qui comprend un directeur général et un directeur général adjoint des élections reçoit l'appui de 58 directeurs du scrutin nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Lors des élections municipales et scolaires, la direction est appuyée par des sous-directeurs des élections municipales nommés par le ministre, incluant les représentants des services aux municipalités.

Plusieurs modifications à la *Loi électorale* ont été rédigées pendant l'année 1990-1991 mais elles n'ont pas été déposées à la séance de l'Assemblée législative au printemps de 1991.

Within the period of this report April 1, 1990 - March 31, 1991, nineteen (19) municipal by-elections were conducted for the election of one (1) Mayor and nineteen (19) councillors.

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement of the Elections Branch consisted of three full-time staff, which included a Chief Electoral Officer, an Electoral Officer and one support staff.

Municipal Capital Borrowing Board

The Municipal Capital Borrowing Board monitors and must approve all long-term debt of municipalities and municipal agencies. Six members appointed by the Lieutenant-Governor in Council under authority of the Municipal Capital Borrowing Act make up the Board.

The Board holds hearings into and investigates each application for borrowing to see that it conforms to the capital borrowing limitations established by legislation. It also allows for public input into the intended borrowing. The Board advises municipalities regarding repayment schedules, loan terms, registering of debentures, capital budget planning, sinking fund administration, and security transferring.

Applications for borrowing were received from 70 of the 117 municipalities and 12 Commissions. The Board held 10 regular hearings and one special hearing approving $41,681,000 for longterm borrowing as shown in Table I. In addition, $5,761,000 was approved for interim financing. Applications totalling $327,000 were rejected.

As of December 31, 1990, the total outstanding debt of New Brunswick municipalities was $325 million, continuing a decline since the debt peaked at $335 million in 1986. From 1986 to 1990, the ratio of outstanding debt to the municipal tax base has declined from 1.82 percent to 1.28 percent.

It should also be noted that the portion of the municipalities' general revenue fund used to service long-term debt has dropped from 17.9 percent in 1982 to 14.34 percent in 1990. The outstanding debt for water and sewage utilities has dropped from $144 million in 1985 to $116 million at December 31, 1990.

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement of the Municipal Capital Borrowing Board consisted of

Du 1er avril 1990 au 31 mars 1991, dix-neuf (19) élections partielles municipales ont eu lieu pour élire un (1) maire et dix-neuf (19) conseillers.

Au cours de l'année financière 1990-1991, la Direction des élections comprenait trois employés à temps plein : un directeur général des élections, un sous-directeur des élections et un employé de soutien.

Commission des emprunts de capitaux par les municipalités

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités vérifie et doit approuver les dettes à long terme de tous les organismes municipaux et des municipalités. Cette commission de six membres est nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités.*

La Commission tient des audiences et fait enquête sur chaque demande d'emprunt pour s'assurer qu'elle est conforme aux restrictions en matière d'emprunts de capitaux prescrites par la loi. Elle reçoit aussi les réactions du public concernant les emprunts. La Commission avise les municipalités au sujet du calendrier de remboursement, de la durée des prêts, de la tenue des registres des débentures, de la planification du budget en capital, de l'administration des fonds d'amortissement et du transfert des valeurs.

Soixante-dix des 117 municipalités et 12 commissions ont présenté des demandes d'autorisation d'emprunter. La Commission a tenu dix audiences ordinaires et une réunion extraordinaire pendant laquelle elle a approuvé 41 681 000 $ pour des emprunts à long terme tel qu'indiqué au tableau 1. De plus, la somme de 5 761 000 $ a été approuvée à titre de financement provisoire. Des demandes d'autorisation équivalant à 327 000 $ ont été rejetées.

Au 31 décembre 1990, la dette active totale des municipalités du Nouveau-Brunswick était de 325 millions de dollars, la diminution depuis le niveau record de 335 millions de dollars atteint en 1986, se poursuivant. Entre 1986 et 1990, la dette active totale pour l'assiette fiscale municipale a diminué de 1,82 pour 100 à 1,28 pour 100.

Il est aussi important de noter que le pourcentage du fonds des recettes générales des municipalités affecté au service de la dette à long terme a diminué de 17,9 pour 100 en 1982 à 14,34 pour 100 en 1990. La dette active pour l'eau et les égouts est passée de 144 millions de dollars en 1985 à 116 millions au 31 décembre 1990.

Au cours de l'année financière 1990-1991, le personnel de la Commission des emprunts de capitaux par les

two full-time positions, a Secretary to the Municipal Capital Borrowing Board and one support staff.

Table I

Borrowing Authorized by Municipal Capital Borrowing Board* (per thousands)

Purpose of Borrowing	1990	1989
General Government	$ 1,347	$ 1,349
Protective	$ 2,458	$ 2,301
Transportation	$16,680	$12,937
Environmental Health (solid waste)	$ 559	$ 52
Environmental Development	$ 3,605	$ 1,366
Recreation and Culture	$ 3,240	$ 5,345
Total - General Funds	**$27,889**	**$23,350**
Water	$ 8,120	$ 6,684
Sewer	$ 5,352	$ 2,438
Electrical	$ 320	$ 320
Total - Utility Funds	**$13,792**	**$ 9,422**
Total - All Funds	**$41,681**	**$32,792**
Number of applications	90	71

* Municipalities operate on a calendar year, and therefore, financial information in this section is summarized accordingly.

Urban Core Development

The Urban Core Development Section of the Department is involved with downtown revitalization initiatives throughout New Brunswick. During the 1990/91 fiscal year, the section had three areas of activity: administration and delivery of the Main Street Program, responsibility for Business Improvement Areas, and the administration of the Canada/New Brunswick COOPERATION Agreement on Urban Economic Development.

The New Brunswick Main Street Program is a provincially funded program which provides funding to designated Business Improvement Areas. Twenty-eight Business Improvement Area (BIA) Corporations took advantage of the Main Street Program this past fiscal year. Nineteen received $45,000 each and two received $22,500 each to fund improvements in their BIA. Seven newly formed BIA Corporations received $15,000 to develop rehabilitation plans.

On September 12, 1990, the Department of Municipal Affairs and the Atlantic Canada Opportunities Agency

municipalités comprenait deux employés à temps plein : un secrétaire et un employé de soutien.

Tableau 1

Emprunts autorisés par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités* (milliers de dollars)

Motif des emprunts	1990	1989
Administration générale	1 347 $	1 349 $
Protection	2 458 $	2 301 $
Transport	16 680 $	12 937 $
Salubrité de l'environnement (déchets solides)	559 $	52 $
Aménagement de l'environnement	3 605 $	1 366 $
Loisirs et culture	3 240 $	5 345 $
Total - fonds généraux	**27 889 $**	**23 350 $**
Eau	8 120 $	6 684 $
Égout	5 352 $	2 438 $
Électricité	320 $	320 $
Total - fonds des services d'utilité publique	**13 792 $**	**9 422 $**
Total - tous les fonds	**41 681 $**	**32 792 $**
Nombre de demandes	90	71

* L'année financière des municipalités est basée sur l'année civile; l'information financière de cette section est donc résumée en conséquence.

Développement des centres urbains

La Section du développement des centres urbains du ministère s'occupe des projets de revitalisation des centres-villes au Nouveau-Brunswick. Au cours de l'année financière 1990-1991, elle a concentré ses efforts sur trois domaines d'activité : administration et prestation du Programme d'embellissement de la rue principale, zones d'amélioration des affaires et administration de l'Entente de COOPÉRATION Canada / Nouveau-Brunswick sur le développement économique urbain.

Le Programme d'embellissement de la rue principale du Nouveau-Brunswick qui est subventionné par la province fournit des fonds aux zones d'amélioration des affaires désignés. Vingt-huit corporations de zones d'amélioration des affaires (ZAA) ont participé au programme au cours de la dernière année financière. Dix-neuf corporations ont reçu 45 000 $ chacune et deux, 22 500 $ chacune pour financer des améliorations dans leur ZAA. Sept nouvelles corporations de ZAA ont reçu 15 000 $ pour élaborer des plans de redressement.

signed a five-year, $46 million COOPERATION Agreement on Urban Economic Development. The goal of the program is to help revitalize New Brunswick's downtown areas.

Eligibility criteria and application forms to access funding under the Agreement were developed and distributed to BIA Corporations and mayors of the eligible municipalities. BIA Corporations, interest groups and municipalities were visited to promote and explain the Agreement in detail. A workshop, sponsored by the Agreement, was held in which BIA managers, merchants and municipal representatives learned about downtown and economic development, and downtown revitalization.

In the first year of the Agreement, $850,000 was spent on 25 projects. The funding was allocated for facade improvements, the development of off-street parking lots, street beautification and the construction of an above ground parking garage. Although the major concern and interest of Business Improvement Area Corporations during the fiscal year was the signing of the long awaited COOPERATION Agreement, there was also significant activity generated around the formation of new BIA Corporations. Seven new BIA's were formed for a total of twenty-nine (29) throughout the province.

A Community Improvement Program was developed and targeted at small New Brunswick municipalities that are not eligible for assistance under the Canada/ New Brunswick COOPERATION Agreement on Urban Economic Development. Eligibility criteria and application forms were prepared and printed for the Program, which comes into effect in April, 1991.

During the 1990/91 fiscal year, the Urban Core Development Section was composed of one full-time employee, a Manager.

Le 12 septembre 1990, le ministère des Affaires municipales et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ont signé une entente de COOPÉRATION sur le développement économique urbain d'une valeur de 46 millions de dollars et d'une durée de cinq ans. Le but de cette entente est d'aider à revitaliser les zones des centres-villes au Nouveau-Brunswick.

Les critères d'admissibilité et les formulaires de demande de subvention dans le cadre de l'entente ont été établis et distribués aux corporations des ZAA et aux maires des municipalités admissibles. On a rendu visite aux corporations des ZAA, groupes d'intérêt et municipalités afin de promouvoir et d'expliquer l'entente. Un atelier parrainé en vertu de l'entente a été organisé à l'intention des représentants municipaux, des marchands et des responsables des ZAA afin de les renseigner sur le développement économique et la revitalisation des centres-villes.

Pendant la première année de l'Entente, la somme de 850 000 $ a été répartie entre 25 projets. Des fonds ont été accordés pour les améliorations aux façades, l'aménagement de terrains de stationnement hors voirie, l'embellissement des rues et la construction d'un garage de stationnement en surface. Bien que la signature de l'Entente de COOPÉRATION tant attendu était la principale préoccupation et le principal intérêt des Corporations des zones d'amélioration des affaires, l'établissement des nouvelles corporations de ZAA a entraîné d'importantes activités. Sept nouvelles ZAA ont été créées, portant ainsi le nombre de ZAA dans la province à vingt-neuf (29).

Un Programme d'amélioration des communautés a été élaboré à l'intention des petites municipalités du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas admissibles à une aide en vertu de l'Entente de COOPÉRATION Canada / Nouveau-Brunswick sur le développement économique urbain. Les critères d'admissibilité et les formulaires de demande ont été préparés et imprimés pour le programme qui entrera en vigueur en avril 1991.

Au cours de l'année financière 1990-1991, la Section du développement des centres urbains comprenait un employé à temps plein, soit une responsable.

Protective Services Division

The Protective Services Division is comprised of the Office of the Fire Marshal and the Emergency Measures Organization, and is oriented towards protection of persons and property.

Division des services de protection

La Division des services de protection regroupe le Bureau du prévôt des incendies et l'Organisation des mesures d'urgence. Elle voit à la protection des personnes et des biens.

Component / Composante	Estimate / Prévisions budgétaires $	Actual Expenditure / Dépenses réelles $	Variance Over (Under) / Écart excédent (déficit) $
Emergency Measures Organization / Organisation des mesures d'urgence	943 400	831 006	(112 394)
Office of the Fire Marshal / Bureau du prévôt des incendies	355 300	341 784	(13 516)
Total	1 298 700	1 172 790	(125 910)

Expenditures during the 1990-91 fiscal year were $ 125,910 less than budgetted.

Les dépenses pour l'année financière 1990-1991 se chiffraient à 125 910 $ de moins que la somme prévue.

Emergency Measures Organization

The role of the New Brunswick Emergency Measures Organization is to prepare government and communities for emergencies which may arise in the province. Provincial legislation requires that communities develop emergency plans and the Emergency Measures Organization plays a key role in assisting municipalities in developing and maintaining such plans.

During the 1990/91 fiscal year the Emergency Measures Organization (EMO) participated in a wide range of activities which included:

- completion of a major proposal on hazardous materials response teams for New Brunswick regions;
- instigating a marine environmental contingency response plan for New Brunswick;
- surveying and automating hazardous material inventories;
- installing a computer bulletin board system with information for emergency planners and responders;
- establishment of a Canadian Council of Ministers Responsible for Emergency Preparedness, and development of a Council of Maritime Premiers

Organisation des mesures d'urgence

Le rôle de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick est de préparer le gouvernement et les localités à intervenir en cas d'urgence dans la province. Les localités sont tenues, en vertu de la loi provinciale, de dresser des plans d'urgence. L'Organisation des mesures d'urgence joue un rôle important en aidant les municipalités à établir et maintenir de tels plans.

Au cours de l'année financière 1990-1991, l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) a participé à diverses activités qui comprennent :

- l'achèvement d'un important projet d'intervention d'urgence concernant les matières dangereuses pour les différentes régions du Nouveau-Brunswick;
- la mise sur pied d'un plan d'intervention d'urgence concernant l'environnement maritime pour le Nouveau-Brunswick;
- l'examen et l'automatisation des inventaires de matières dangereuses;
- l'installation d'un tableau d'affichage électronique contenant des informations destinées aux planificateurs des mesures d'urgence et aux intervenants.
- la création d'un Conseil canadien des ministres responsables de la protection civile et l'élaboration par le Conseil des Premiers ministres des Maritimes d'une

agreement on harmonized policy and cooperation in regional emergencies; and
- participation in the Major Industrial Accident Coordinating Committee, as well as national emergency planning arrangements, such as those reviewed during the Persian Gulf War.

The emergency plans and operations group focused on planning, training and testing of plans throughout the reporting period. While the province did not directly experience any major crises in the year, there were seasonal threats of flooding along larger rivers and forest fires in northern New Brunswick which warranted precautionary measures. The EMO conducted or participated in emergency exercises including: Courtyard VII, a Point Lepreau offsite emergency; Spring Leap I for amateur radio operators; Canuslant '90, a Canada/U.S.A. response to major cross-border oil spills; and two exercises with the Canadian Petroleum Products Institute.

Twenty-two (22) facilities were implicated in ten disaster exercises during the year. The increase from previous years can be attributed to improved organizational methods, and a greater measure of community self-sufficiency. Furthermore, an innovative institutional emergency planning model was created and pilot-tested in NB School District 20.

More than 130 New Brunswickers were trained at the Canadian Emergency Preparedness College in Arnprior, and EMO continued to provide administrative support to two community-based organizations - the NB Ground Search and Rescue Association and the RCMP Auxiliary.

During the 1990/91 fiscal year two community-oriented workshops (Charlotte County, NB and Aroostook County, Maine) on Cross-Border Emergency Planning issues were organized in conjunction with the International Emergency Management Group. Attending these workshops were municipal planners, emergency responders, county or district Emergency Measures Organization coordinators and provincial/state officials.

The goal of these workshops was to resolve planning issues related to incidents such as cross-border marine spills, operational or emergency response issues related to floods, and to address hazardous materials incident response concerns.

Other EMO training sessions are listed in Table 3.

entente sur une politique uniforme et la coopération en cas d'urgences régionales; et
- la participation aux activités du Comité de coordination des accidents industriels majeurs, aux accords nationaux de planification d'intervention d'urgence, tels que ceux examinés lors de la guerre du golfe Persique.

Les plans d'urgence et les groupes d'opération ont consacré leurs activités sur la planification, la formation et l'essai de plans pendant la période visée par le présent rapport. Bien que la province n'ait pas connu d'importantes crises au cours de l'année, les menaces des inondations saisonnières le long des grandes rivières et les incendies de forêt dans le nord du Nouveau-Brunswick ont justifié la prise de mesures préventives. L'OMU a organisé des exercices d'urgence ou y a participé, entre autres, Courtyard VII, un plan d'urgence hors-site à Point Lepreau; Spring Leap I pour les opérateurs de radios amateurs; Canuslant '90, une intervention Canada / États-Unis pour les déversements de pétrole transfrontières; et deux exercices avec l'Institut canadien des produits pétroliers.

Vingt-deux (22) établissements ont pu participer à dix simulations de désastres pendant l'année grâce à des méthodes organisationnelles améliorées et à une plus grande autonomie des localités. Un nouveau modèle innovateur de planification d'intervention d'urgence en établissement a été mis à l'essai dans le district scolaire 20.

Plus de 130 Néo-Brunswickois ont suivi un programme de formation au Collège de la Protection civile Canada situé à Arnprior. L'OMU a continué d'offrir un soutien administratif à deux organismes à vocation communautaire - l'Association des ratisseurs et sauveteurs du Nouveau-Brunswick et la Police auxiliaire de la GRC.

Au cours de l'année financière 1990-1991, deux ateliers axés sur la communauté (comté de Charlotte au N.-B. et comté d'Aroostook au Maine) et portant sur des questions de planification d'urgence transfrontière ont été organisés en collaboration avec le International Emergency Management Group. Des planificateurs des mesures d'urgence municipaux, des intervenants en cas d'urgence, des coordonnateurs de district et de comté de l'OMU ainsi que des représentants provinciaux / d'État ont participé à ces ateliers.

Ces ateliers visaient à régler les questions de planification relatives à des incidents tels que des déversements transfrontières en mer, des interventions d'urgence ou d'opération lors des inondations. On y a abordé les préoccupations concernant l'intervention en cas d'incident comportant des matières dangereuses.

D'autres séances de formation de l'OMU figurent au tableau 3.

Table 3

Emergency Measures Training Sessions

Training Session	# of sessions
Point Lepreau Warden Service	5
Community workshops and seminars	8
District Emergency Action Committee training	6
Transport Canada emergency planners	1
Northern N.B. preparatory forest fire evacuation	1
Flood briefings	5
Communications New Brunswick (orientation)	2
Disaster exercises	10
Total Training Sessions	38

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement for the Emergency Measures Organization consisted of 11 full-time positions, which included a Director, a Manager of Plans and Operations, a Manager of Community Preparedness, four Planning Officers, a Storekeeper, a Administrative Services Officer, and two support staff.

The Office of the Fire Marshal

In order to achieve its goal of reducing losses in property, lives and injuries as a result of fire, the Office of the Fire Marshal (OFM) develops and delivers fire prevention and suppression programs, conducts reviews on fire departments and approves new ones, and develops and maintains standards for fire-fighting performance, equipment, facilities and services. The Office also:

- compiles records on every reported fire in N.B.
- investigates and holds inquiries
- inspects building and places of assembly
- offers advice and recommendations
- is responsible for operation of the N.B. Fire and Arson Investigation School.

During the 1990/91 fiscal year, the Office of the Fire Marshal assisted municipal and rural fire departments in purchasing fire protection equipment, reviewed plans and specifications for fire vehicles, and offered advice on matters including performance and testing of pumpers and ladder trucks bought by provincial municipalities in this fiscal year.

The Office of the Fire Marshal plays a key role in the financing and administration of the New Brunswick Association of Fire and Arson Investigators. The Association provides expert training on fire

Tableau 3

Séances de formation des mesures d'urgence

Séance de formation	Nombre de séances
Service de surveillance de Point Lepreau	5
Ateliers et colloques communautaires	8
Formation - Comité régional d'intervention d'urgence	6
Planificateurs des mesures d'urgence de Transports Canada	1
Évacuation lors d'un incendie de forêt dans le Nord du N.-B.	1
Renseignements sur les inondations	5
Communications Nouveau-Brunswick (orientation)	2
Simulations de désastres	10
Total des séances de formation	38

Au cours de l'année financière 1990-1991, l'Organisation des mesures d'urgence comptait 11 employés à temps plein; un directeur, un agent des plans d'action et des opérations, un responsable de la planification d'urgence communautaire, quatre agents de planification, un responsable du magasin, un agent des services administratifs et deux employés de soutien.

Bureau du prévôt des incendies

Pour réduire les décès et les dommages corporels et matériels attribuables aux incendies, le Bureau du prévôt des incendies élabore et offre des programmes de prévention et de suppression des incendies, visite les services d'incendie et en approuve de nouveaux, élabore et assure le respect des normes de rendement pour la lutte contre les incendies, l'équipement, les installations et les services. Le bureau des incendies a aussi pour tâche :

- de compiler des dossiers de chaque incendie signalé au N.-B.
- d'effectuer des enquêtes
- d'inspecter les bâtiments et les lieux de rassemblement
- de fournir des conseils et des recommandations
- d'assurer le fonctionnement de l'École des enquêtes sur les incendies et les incendies criminels du N.-B.

Au cours de l'année financière 1990-1991, le Bureau du prévôt des incendies a aidé les services d'incendie des municipalités et des régions rurales pour l'achat de matériel de lutte contre l'incendie, a révisé les plans et les devis pour les camions d'incendie et a offert des conseils sur les questions telles que les tests de rendement des auto-pompes et des camions d'incendie munis d'une échelle achetés par des municipalités de la province.

Le Bureau du prévôt des incendies joue un rôle important dans le financement de l'Association des enquêteurs sur les incendies et les incendies criminels du Nouveau-Brunswick et il participe à son administration. L'Association

investigation to the fire and police services in the province. During 1990-91 the Association conducted both a Level I and a Level II arson course.

N.B. Fire And Arson Investigation School

Date	# of Students
May, 1990	44 Students = Level 1 English
September, 1990	42 Students = Level 11 English

The Office of the Fire Marshal also conducted several fire extinguisher courses throughout the province.

Fire Extinguisher Program

Fire Extinguisher Salesman Licenses:	Total = 59
Fire Extinguisher Servicing Licenses:	Total = 151

During 1990/91 the Office of the Fire Marshal developed and implemented a province-wide Smoke Alarm Campaign. The Smoke Alarm Campaign was designed to ensure all single and double family residences in the province have at least one smoke alarm in good working order. The door to door campaign conducted by uniformed fire officials, working in cooperation with local service organizations, began in September, 1990.

The goals of the Smoke Alarm Campaign were to provide information and to improve awareness about the selection, installation, operation and maintenance of smoke alarms for residential homes. During the first four months of the campaign, visits were made to approximately 65 percent of the single and double family residences in the province. Smoke alarms were tested and information kits were distributed to homeowners.

The initial visits indicated that smoke alarms are in place in 80 percent of the homes and approximately 25 per cent of the smoke alarms were inoperable. As a result of this campaign several thousand new alarms are now in operation and many more alarms have been returned to service by the installation of a battery. Further visits to survey the balance of all homes in the province will be undertaken in the coming fiscal year.

The Office of the Fire Marshal underwent a restructuring program during the past fiscal year

offre une formation spécialisée en techniques d'enquête sur les incendies aux services de police et d'incendie de la province. En 1990-1991, elle a dispensé des cours sur les incendies criminels de niveau I et de niveau II.

École d'enquete sur les incendies et les incendies criminels du N.-B.

Date	Nombre de participants
Mai 1990	44 étudiants = Niveau I - Anglais
Septembre 1990	42 étudiants = Niveau II - Anglais

Le Bureau du prévôt des incendies a également offert plusieurs cours sur les extincteurs d'incendie dans la province.

Programme des extincteurs d'incendie

Permis de vendeurs d'extincteurs d'incendie :	Total = 59
Permis de réapprovisionnement des extincteurs	Total = 151 d'incendie

Pendant l'année 1990-1991, le Bureau du prévôt des incendies a mis sur pied une campagne d'utilisation des détecteurs de fumée dans l'ensemble de la province. Cette campagne visait à s'assurer que toutes les résidences unifamiliales et bifamiliales de la province possèdent au moins un détecteur de fumée en bon état. Les représentants des services d'incendie en uniforme ont visité les foyers. Ce projet qui a été mis sur pied en collaboration avec des organismes de services locaux a débuté en septembre 1990.

La campagne avait pour but également de fournir de l'information et de sensibiliser davantage les gens au choix, à l'installation, au fonctionnement et au maintien des détecteurs de fumée dans les foyers. Pendant les quatre premiers mois de la campagne, environ 65 pour 100 des résidences unifamiliales et bifamiliales de la province ont été visitées. Les détecteurs de fumée ont été vérifiés et des pochettes d'information ont été remises aux propriétaires.

Quatre-vingts pour cent des foyers visités possédaient des détecteurs de fumée et environ 25 pour 100 de ces détecteurs ne fonctionnaient pas. A la suite de cette campagne, des milliers de nouveaux détecteurs de fumée ont été installés et plusieurs autres ont été remis en état par le remplacement de la pile. On prévoit visiter les autres résidences de la province au cours de la prochaine année financière.

Le Bureau du prévôt des incendies a été restructuré pendant la dernière année financière, des secteurs de

whereby staff members were assigned areas of specific job responsibilities. This effort was in line with requests received from the New Brunswick Association of Fire Chiefs and it is expected that further reorganization of the Office will occur in the coming fiscal year.

On behalf of an interdepartmental committee, staff of the Emergency Measures Organization and the Office of the Fire Marshal conducted a substantial study on the need for regional hazardous materials response teams throughout the Province. In conjunction with the hazardous materials study an inventory of materials and locations was created for eventual development into a computer database.

During the 1990/91 fiscal year, the staff complement of the Office of the Fire Marshal consisted of 13 full-time staff, which included a Fire Marshal, 4 Section Heads, 7 Regional Fire Inspectors, and one support staff.

responsabilités ayant été confiés aux membres du personnel. Cet effort répond à la demande de l'Association des chefs pompiers du Nouveau-Brunswick. On prévoit une autre réorganisation pendant la prochaine année financière.

Au nom d'un comité interministériel, le personnel de l'Organisation des mesures d'urgence et le personnel du Bureau du prévôt des incendies ont effectué une étude exhaustive de la nécessité d'équipes régionales d'intervention d'urgence relatives aux matières dangereuses dans la province. Un inventaire des matières dangereuses et de leur emplacement a également été dressé dans le cadre de cette étude. Il sera éventuellement entré dans une base de données informatisée.

Au cours de l'année financière 1990-1991, le Bureau du prévôt des incendies comprenait 13 employés à temps plein : le prévôt des incendies, quatre chefs de section, sept inspecteurs des incendies régionaux et un employé de soutien.